

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COLLINES DU NORD DAUPHINE
RELEVÉ DE DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
LE JEUDI 20 OCTOBRE 2016 A 19H30 A SAINT GEORGES D'ESPERANCHE

Nombre de Membres	En exercice	Présents	Votants
	36	27	30

L'an 2016, le jeudi 20 octobre, à 19h30, le conseil communautaire de la Communauté de Communes des Collines du Nord-Dauphiné, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Saint Georges d'Espéranche, sous la présidence de René PORRETTA.

Date de convocation : Jeudi 13 octobre 2016

Secrétaire de séance : Martine CHASTAGNARET (Heyrieux)

Présents : QUEMIN André (Bondefamille) ; ORELLE Pierre-Louis, BESSON Nathalie (Charantonnay); REY Christian, MAGNARD Corinne, NEPLE Alain, SAUGEY Catherine (Diémoz) ; CRESSENT Bernard, FASSINOT Christine (Grenay); CHASTAGNARET Martine, GENDRIN Valérie, NOWAK Christine, REVEYRAND Michel (Heyrieux); PORRETTA René, VISCOGLIOSI Béatrice (Oytier Saint Oblas); COCHARD Bernard, KENT Pierre-Alain (Roche); LASSALLE Camille, NEDJAM Angèle, CASTAING Patrick, JALOUX Isabelle, TERRY Joël (Saint Georges d'Espéranche); MUSTI Murielle, MICHAUD Jean-Paul, GALLON Gérard (Saint Just Chaleyssin); PARISSET Robert, CLAUDIN Félicie (Valencin).

Absents: ANGONIN Daniel, BERGERET Julian, DAMIER Pierre, DEVRED Marie-Agnès, FARAUULT Patrick, HUGOU Isabelle, MIGNOZZI François, PORTAL Philippe, VAILLANT Evelyne

Procurations : ANGONIN Daniel donne procuration à CHASTAGNARET Martine
DEVRED Marie-Agnès donne procuration à QUEMIN André
VAILLANT Evelyne donne procuration à COCHARD Bernard

1. COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29/09/2016

Le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** le compte-rendu de la séance du 29 septembre 2016.

2. COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO) - ELECTION DES MEMBRES

Le conseil communautaire, à l'unanimité, **DECIDE** :

- VU la liste de candidature déposée au siège de la Communauté de Communes,
- DE NE PAS AVOIR RECOURS au vote à bulletin secret,
- DE PROCEDER à l'élection des 5 membres titulaires et des 5 membres suppléants de la Commission d'Appel d'Offres, au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel :

a. Membres titulaires

- Nombre de votants : 30
- Nombre de suffrages exprimés : 30
- Sièges à pourvoir : 5
- Quotient électoral (suffrages exprimés/sièges à pourvoir) : 6
 - Voix : 30
 - Attribution des sièges au quotient : 5
 - DE PROCLAMER ELUS les membres titulaires suivants :

Bernard CRESSENT
Pierre DAMIER
Camille LASSALLE
Robert PARISSET
André QUEMIN

b. Membres suppléants

- Nombre de votants : 30
- Nombre de suffrages exprimés : 30
- Sièges à pourvoir : 5
- Quotient électoral (suffrages exprimés/sièges à pourvoir) : 6
 - Voix : 30
 - Attribution des sièges au quotient : 5

- DE PROCLAMER ELUS les membres suppléants suivants :

Félicie CLAUDIN
Gérard GALLON
Pierre-Louis ORELLE
Michel REVEYRAND
Béatrice VISCOGLIOSI

3. COMMISSION PERMANENTE DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC (CDSP) - ELECTION DES MEMBRES

Le conseil communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- VU la liste de candidature déposée au siège de la Communauté de Communes,
- DE NE PAS AVOIR RECOURS au vote à bulletin secret,
- DE PROCEDER à l'élection des 5 membres titulaires et des 5 membres suppléants de la commission permanente de délégation de service public, au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel :

c. Membres titulaires

- Nombre de votants : 30
- Nombre de suffrages exprimés : 30
- Sièges à pourvoir : 5
- Quotient électoral (suffrages exprimés/sièges à pourvoir) : 6
 - Voix : 30
 - Attribution des sièges au quotient : 5
 - DE PROCLAMER ELUS les membres titulaires suivants :

Bernard CRESSENT
Pierre DAMIER
Camille LASSALLE
Robert PARISSET
André QUEMIN

d. Membres suppléants

- Nombre de votants : 30
- Nombre de suffrages exprimés : 30
- Sièges à pourvoir : 5
- Quotient électoral (suffrages exprimés/sièges à pourvoir) : 6
 - Voix : 30
 - Attribution des sièges au quotient : 5
 - DE PROCLAMER ELUS les membres suppléants suivants :

Félicie CLAUDIN
Gérard GALLON
Pierre-Louis ORELLE
Michel REVEYRAND
Béatrice VISCOGLIOSI

4. COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT) - ELECTION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE DE GRENAY ET DE LA COMMUNE DE BONNEFAMILLE

Le conseil communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- VU la délibération du conseil communautaire en date du 15 mai 2014 fixant à deux élus le nombre de représentants de chaque commune au sein de la CLECT,
- VU les propositions de candidats faites par le conseil municipal de Grenay et par le conseil municipal de Bonnefamille,
- APRES appel à candidatures,

- DE DESIGNER :
 - o Monsieur Bernard CRESSANT et Mme Christine FASSINOT en qualité de représentants de la commune de Grenay au sein de la CLECT,
 - o Monsieur André QUEMIN en qualité de représentant de la commune de Bonnefamille au sein de la CLECT,
- DE CONFIRMER la composition de la CLECT comme suit :

BONNEFAMILLE	FIEGEL LIONEL / <i>QUEMIN André</i>
CHARANTONNAY	BESSON Nathalie, Présidente / ORELLE Pierre-Louis
DIEMOZ	REY CHRISTIAN / SAYER YVAN
GRENAY	<i>CRESSANT Bernard / FASSINOT Christine</i>
HEYRIEUX	DAMIER PIERRE / NOWAK CHRISTINE
OYTIER-SAINT-OBLAS	PORRETTA René / TCHIJEVSKY DIANA
ROCHE	BOIS JEAN-PAUL / JOMARD Georges
SAINT-GEORGES-D'ESPERANCHE	LASSALLE CAMILLE / NEDJAM ANGELE
SAINT-JUST-CHALEYSSIN	MICHAUD JEAN-PAUL / MUSTI MURIELLE
VALENCIN	PARISSET ROBERT / CLAUDIN FELICIE, vice-présidente

5. SYNDICAT MIXTE NORD DAUPHINE (SMND) - ELECTION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE DE GRENAY ET D'UN DELEGUE CC CND

Le conseil communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- VU les propositions de candidats faites par le conseil municipal de Grenay,
- APRES appel à candidatures,
- DE DESIGNER :
 - o Monsieur Christian AUTEUIL en qualité de délégué titulaire et Madame Valérie GINESTE en qualité de délégué suppléant pour représenter la Commune de Grenay au sein du SMND
 - o Monsieur Bernard CRESSANT en qualité de délégué titulaire représentant la CC CND au sein du SMND,
- DE CONFIRMER que les délégués auprès du SMND sont :

<i>Communes</i>	<i>TITULAIRES</i>	<i>SUPPLEANTS</i>
Bonnefamille	QUEMIN André	MICOUD Gérard
Charantonay	PERRICHON Philippe	LOUBET Benoît
Diémoz	REY Christian	GALLON Philippe
Grenay	AUTEUIL Christian	GINESTE Valérie
Heyrieux	ROSET Patrick	DUCHAMP Jean-Pierre
Oytier Saint Oblas	PORRETTA René	DEGOUTTE Bernard
Roche	HELIER Joël	MILLIAT Jacques
Saint Georges d'Espérance	CASTAING Patrick	JALOUX Isabelle
Saint Just Chaleyssin	CARLES Michel	RIOU Christophe
Valencin	JULLIEN Bernard	FARAULT Patrick
<i>Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné</i>	CRESSANT Bernard	
	GALLON Gérard	
	PARISSET Robert	
	REVEYRAND Michel	

6. SYNDICAT MIXTE DU SCOT NORD ISERE (SCOT NI) - ELECTION D'UN DELEGUE SUPPLEANT

Le conseil communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- APRES appel à candidatures,
- DE DESIGNER :
 - o Madame Christine FASSINOT en qualité de délégué suppléant pour représenter la CC CND au sein du syndicat mixte du SCOT Nord Isère,
- DE CONFIRMER que les délégués auprès du SCOT NI sont :